

# Insee Dossier

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes



N° 2

Juillet 2016

## De quoi vivent les territoires girondins ?

### **Avertissement**

Dans cette étude qui a débuté en 2015, c'est-à-dire avant la date d'effet de la délimitation des 13 régions métropolitaines, les territoires girondins sont comparés à l'Aquitaine.

### **Signes conventionnels utilisés**

/// : Absence de résultat due à la nature des choses

€ : Euro

M : Million

Md : Milliard

# Avant-propos

La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Gironde et l'Insee se sont associés pour construire un processus de connaissance et d'analyse de la Gironde et de ses territoires. Identifier et mesurer les flux contribue à la compréhension des dynamiques de population, de logement, de consommation foncière et de développement économique, nécessaires au développement et à l'aménagement du territoire.

Une première étude où les territoires de la Gironde et leurs relations ont été étudiés sous l'angle de l'accès aux équipements pour la population, de l'emploi et des déplacements domicile-travail a mis en évidence l'existence de huit pôles d'équipements supérieurs en dehors de Bordeaux Métropole, mais aussi de pôles relais, ainsi que la présence de six aires d'emploi en dehors de Bordeaux Métropole relativement autonomes, indépendantes entre elles, en lien plus étroit avec la Métropole et sa périphérie. Ces aires jouent un rôle important et participent à la structuration du territoire girondin selon un mode polycentrique en rayonnement autour de la métropole.

Une deuxième étude a permis d'approfondir les dynamiques et les spécificités du développement économique au regard de ces aires d'emploi. L'analyse a été réalisée à travers les créations-disparitions et les transferts d'établissements, et l'impact de ces mouvements sur l'emploi. Elle a permis d'identifier les territoires fragiles ou en croissance et d'étudier les phénomènes de desserrement au sein du département, entre le centre de la métropole bordelaise et la périphérie.

La présente étude complète les deux précédentes par une analyse plus globale des richesses économiques des territoires de la Gironde (*méthodologie*), afin de mieux appréhender le fonctionnement des économies locales. Les SCoT (Schéma de cohérence territoriale) ont été choisis comme zonage d'étude (*méthodologie*) afin de rendre plus éclairants et plus opérationnels les échanges de flux entre des territoires vécus davantage comme des îlots territorialisés spécifiques. Les personnes et les produits sont de plus en plus mobiles, les ressources financières également.

Les dynamiques de création de richesse sont différentes entre les ressources conservées, captées ou évadées. Les territoires les plus riches, comme le SCoT de l'agglomération bordelaise, sont ceux qui ont le plus de richesses évadées alors que d'autres moins attendus, comme les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde, ont le plus de richesses captées. Cette interdépendance entre les territoires montre l'importance des effets d'interterritorialité. Les territoires non métropolitains de la Gironde profitent ainsi pleinement des mécanismes de redistribution privée et publique qui sont ici mis en évidence.



# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	3
<b>Synthèse</b>	7
<b>Territoires girondins : des niveaux de richesse très variés</b>	9
<b>Territoires girondins : de multiples sources de richesse</b>	12
<b>Territoires girondins : trois profils de développement local</b>	16
<b>Méthodologie</b>	18



# Synthèse

Les territoires sont des lieux de création de richesse mais également de redistribution de la richesse produite. La présente étude cherche à mesurer « la richesse économique » des territoires girondins en quantifiant les principaux flux monétaires les irriguant : les revenus des ménages actifs ou inactifs, les prestations sociales, la richesse dégagée par le système productif local, le produit fiscal des collectivités locales... À cet égard, l'étude présente la diversité des revenus captés par les territoires girondins et dégage la spécificité de chacun.

Nadia Wojciechowski, Insee, Carole Pourchez, DDTM 33

## Un niveau de richesse élevé en Gironde mais inégalement réparti

Au cours des deux dernières décennies, la Gironde connaît une croissance démographique vigoureuse et bénéficie d'une forte attractivité, résidentielle et touristique. Ce dynamisme se traduit par un niveau de vie élevé de sa population, génère des emplois et contribue à la richesse créée par l'appareil productif local. Pourtant, le territoire départemental n'est pas homogène : certaines zones sont davantage attractives et sont plus riches que d'autres et une hétérogénéité des ressources des communes existe là comme ailleurs.

Les zones les plus riches se situent essentiellement dans le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) de l'aire métropolitaine de Bordeaux et au sud-ouest vers le bassin d'Arcachon. Le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et ceux du Médoc, côté littoral, se développent principalement en tirant leurs ressources de revenus de transferts, notamment les pensions et retraites. Le SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux, quant à lui, se caractérise par une part importante des salaires dans ses richesses. Il est le principal créateur de richesse du département et aussi le principal redistributeur de revenus pour les autres territoires girondins.

D'autres territoires, bien plus éloignés de la métropole bordelaise et localisés aux frontières des départements limitrophes, apparaissent plus fragiles. Entre ces deux extrêmes, existent des territoires aux situations contrastées selon la mesure retenue pour qualifier leur richesse. Dans ces zones, la richesse, majoritairement d'origine salariale, se compose d'une part plus importante de prestations sociales, cas des SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde, ou d'une sur-représentation de revenus non salariés liés aux activités agricoles ou au commerce (SCoT du Grand Libournais par exemple).

## Des territoires girondins qui captent des salaires à l'extérieur

La richesse de ces territoires dépend aussi significativement d'emplois qui leur sont extérieurs. En effet, la plupart des zones attirent de nouveaux résidents navetteurs (actifs en emploi qui travaillent à l'extérieur de la zone où ils résident) et donc des salaires provenant d'autres territoires. Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde attirent quatre fois plus de salaire qu'il ne s'en évade. Le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre n'est pas très loin derrière. En revanche, celui du Grand Libournais est plus en retrait avec à peine deux euros captés pour un euro évadé. Il est cependant le deuxième créateur de richesse après le SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux et semble plus autonome. Dans ce SCoT, tout comme dans celui du Sud Gironde, un tiers seulement des revenus salariaux provient de l'aire métropolitaine bordelaise et 12 % environ de départements voisins : Dordogne et Lot-et-Garonne.

Ailleurs, la part des salaires captés provenant de l'aire métropolitaine est plus importante, comprise entre 38 % pour le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et ceux du Médoc et 46 % des revenus salariaux pour les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde.

Globalement, l'économie des territoires girondins reste dominée par les revenus résidentiels, mais certains apparaissent plus productifs, ou plus touristiques que d'autres. La Gironde regroupe des territoires marqués par une économie à forte dominante présente le long du littoral et davantage productive dans le SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux et plus encore dans les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde. Ailleurs, dans les SCoT du Grand Libournais et du Sud Gironde, la sphère présente la publique est très présente.

## Trois profils de fonctionnement économique des territoires en Gironde

L'analyse de cette richesse des territoires girondins met en évidence trois profils assez marqués de fonctionnement économique :

- un profil « métropolitain » que l'on trouve au sein du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise qui concentre la création de richesse du département ;
- un profil résidentiel-touristique pour les SCoT situés sur le littoral, territoires attirant de plus en plus de retraités, de touristes mais aussi d'actifs ;
- et enfin un profil agricole-productif affiché par les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde, du Grand Libournais et du Sud Gironde.

Les territoires non métropolitains de la Gironde profitent pleinement des mécanismes de redistribution privée et publique. Mais si le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et ceux du Médoc, territoires touristiques et plus généralement résidentiels apparaissent plus dynamiques, ils révèlent cependant parfois quelques difficultés liées par exemple au vieillissement ou à la faiblesse de niveau de vie (cas de la Pointe du Médoc). Inversement, les SCoT moins touristiques et plus productifs apparaissent non dépourvus d'atouts. Malgré leur niveau de vie plus faible, la population et l'emploi y progressent, plus particulièrement dans les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde mais aussi dans le SCoT du Sud Gironde. Seul le SCoT du Grand Libournais semble moins attractif.



# Territoires girondins : des niveaux de richesse très variés

**S**i l'analyse des niveaux de vie des ménages girondins montre une concentration des richesses dans une grande partie du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise et sur celui du bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, la prise en compte du potentiel fiscal des communes dévoile des situations plus variées avec d'autres zones qui profitent de leur attrait touristique ou d'une industrie créatrice de richesses. Au final, le croisement de ces deux indicateurs met en lumière une diversité de situations entre des territoires aux multiples richesses, pour appuyer leur développement, et d'autres bien plus fragiles.

Cédric Lacour, Insee

La richesse est essentielle au développement économique des territoires et peut s'appréhender au travers du revenu disponible des ménages qui y résident. Des travaux issus de la théorie de la base économique ont en effet démontré que les mécanismes du développement territorial répondaient à des logiques radicalement différentes de celles du développement macroéconomique. Alors qu'à l'échelle d'un pays, la variable clef du développement demeure le PIB, c'est-à-dire la création de richesses, au niveau d'un territoire, le développement repose au moins autant sur les revenus captés par le territoire que sur la richesse générée par son appareil productif.

## Un niveau de richesse élevé en Gironde, concentré sur deux territoires

En 2012, le département de la Gironde bénéficie d'un niveau de richesse élevé. Son revenu médian s'établit à 20 400 € par unité de consommation (*définitions*), ce qui signifie que la moitié des Girondins vit dans un ménage qui dispose d'un revenu supérieur, et l'autre moitié, d'un revenu inférieur. Ce revenu médian est supérieur de près de 700 € à celui observé sur l'ensemble de l'Aquitaine<sup>1</sup> et de plus de 400 € à celui de la France métropolitaine.

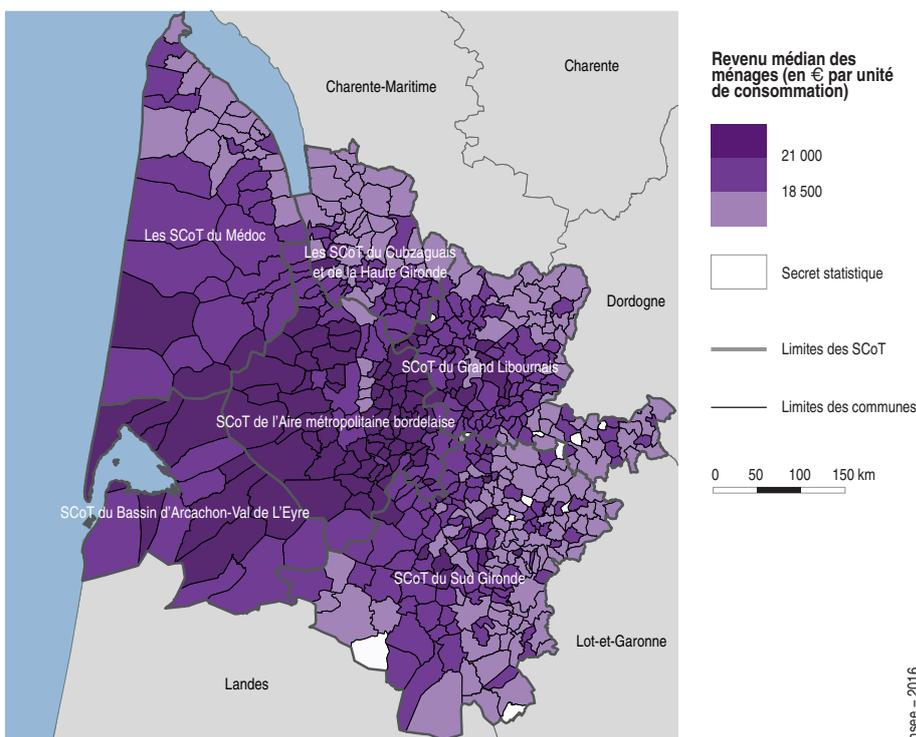
Deux territoires, le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise et le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (*méthodologie*), bénéficient de revenus médians supérieurs, au-dessus de 21 000 €. Ils abritent près des trois quarts de la population girondine.

Le SCoT du Grand Libournais avec 18 700 €, les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde avec 18 600 €, et le SCoT du Sud Gironde avec le plus faible revenu médian du département, 18 500 €, sont les territoires où les ménages ont les revenus les plus faibles (*figure 1*).

Enfin, dans les autres territoires, le revenu disponible des ménages se situe autour de 19 000 € par unité de consommation. Les SCoT du Médoc sont globalement dans une situation intermédiaire avec 19 100 € de revenu médian.

## 1 Des niveaux de vie élevés dans le quart sud-ouest du département

Revenu médian des ménages par commune et par unité de consommation en Gironde en 2012



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnac-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

## De fortes disparités de niveau de vie d'une commune à l'autre

Le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise bénéficie d'un haut niveau de richesse mais les communes situées sur la rive droite de Bordeaux, comme Floirac, Cenon, Lormont, Bassens sont beaucoup plus en retrait. Les revenus y sont inférieurs à 18 000 € par unité de consommation, et même inférieurs à 16 000 € pour Cenon et Lormont. Inversement, quasiment toutes les communes de la couronne situées hors de Bordeaux Métropole ont des revenus médians supérieurs à 21 000 €. Entre Bordeaux Métropole, zone centrale du SCoT, et le reste du SCoT, il y a un écart de 1 800 € par unité de consommation. Ce haut niveau de revenus se retrouve dans le SCoT voisin du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre. Ces

communes de la couronne hors de Bordeaux Métropole abritent les ménages les plus aisés du département, de nombreux cadres travaillant sur la métropole bordelaise et des retraités, tous attirés par le cadre de vie offert par ce territoire. Dans dix des dix-sept communes du SCoT réside une population avec un revenu médian supérieur à 21 000 €.

Sur le reste de la Gironde, la situation est contrastée. Le Médoc est partagé entre des communes littorales et intérieures aux revenus médians plutôt élevés alors que sur la Pointe du Médoc, les revenus dépassent 18 500 € dans peu de communes. Dans les trois autres SCoT, les communes à faible revenu sont majoritaires. Plus de la moitié de celles du Cubzaguais et de la Haute Gironde ont des richesses inférieures à 18 500 €. La proportion est la même dans

<sup>1</sup> Dans cette étude qui a débuté en 2015, c'est-à-dire avant la date d'effet de la délimitation des 13 régions métropolitaines, les territoires girondins sont comparés à l'Aquitaine.

le SCoT du Sud Gironde. Et dans celui du Grand Libournais, la situation est encore plus contrastée, notamment avec une zone autour de Libourne plus aisée. Généralement, dans ces SCoT les communes localisées aux frontières de la Gironde et les plus éloignées de la métropole se caractérisent par des revenus particulièrement bas.

### Richesse fiscale des territoires girondins : un écart du simple au double

La richesse d'un territoire peut également se mesurer au travers des revenus tirés de la fiscalité appliquée localement. Cette approche fiscale, appréhendée par la notion de potentiel fiscal (*définitions*), permet de mesurer indirectement la valeur ajoutée produite localement et d'apprécier la marge de manœuvre financière dont disposent les communes pour promouvoir le développement de leur territoire. Elle prend en compte à la fois les taxes dites « ménages », telles que les taxes d'habitation ou foncière sur les propriétés bâties ou non bâties, et les impositions professionnelles (cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée, ...).

Sur l'ensemble du département, le potentiel fiscal est largement supérieur au niveau de l'Aquitaine : 934 €/habitant contre 844 €/habitant en 2012.

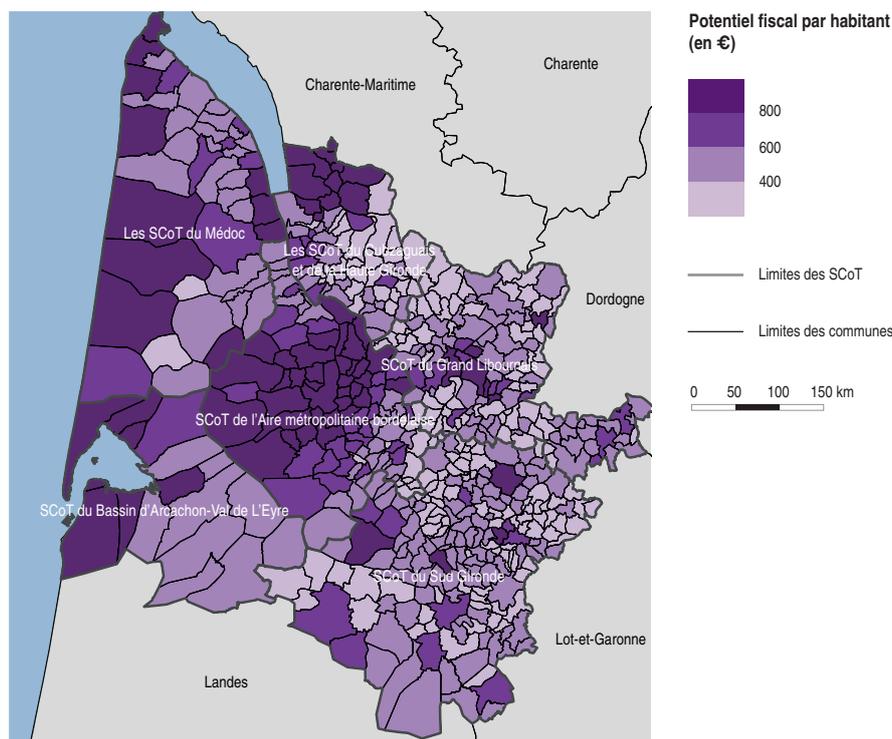
À l'instar des revenus des ménages, le potentiel fiscal des SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux (1 104 €/habitant) et du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (904 €/habitant) est bien plus élevé que dans les autres zones girondines. À un niveau intermédiaire se trouvent les SCoT du Médoc et du Cubzaguais et de la Haute Gironde avec respectivement 759 € et 627 € de potentiel fiscal par habitant. Ceux du Grand Libournais et du Sud Gironde sont les plus mal lotis. Ils possèdent un niveau de richesse fiscale deux fois moins important que celui du SCoT de l'aire métropolitaine.

Comme pour les revenus des ménages, des disparités communales importantes existent au sein de chaque SCoT (*figure 2*). Le SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux bénéficie à la fois d'un tissu productif dense et d'un foncier très valorisé. Près de la moitié de ses communes ont un potentiel fiscal supérieur à 800 €/habitant. Les communes en dessous de ce seuil ne figurent pas au centre du territoire, mais sur le pourtour du SCoT, au nord et dans le quart sud-est, une répartition identique à celle constatée dans l'analyse des revenus des ménages.

Sur le littoral atlantique, tout autour du bassin d'Arcachon et en remontant jusqu'à la pointe du Médoc, plusieurs communes possèdent un niveau de richesse fiscale élevé, effet d'un foncier valorisé et de la présence

## 2 Potentiel fiscal plus élevé dans les communes de l'aire métropolitaine bordelaise et de la côte atlantique

Potentiel fiscal par habitant dans les communes de Gironde en 2012



Sources : DGCL, année fiscale 2012 ; DGFiP, recensement des éléments d'imposition année fiscale 2012

de nombreuses résidences secondaires. Près d'un tiers des habitations sur le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, et près de 40 % dans le territoire des trois SCoT médocains sont des résidences secondaires.

Enfin, des potentiels fiscaux élevés existent également au nord du département, autour de Blaye. La centrale nucléaire génère en effet de la richesse fiscale pour les territoires alentours. En dehors de cette zone de Blayais, deux tiers des communes des SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde possèdent en revanche des potentiels fiscaux inférieurs à 600 €/habitant. Les communes du SCoT du Grand Libournais affichent aussi un faible niveau. Quasiment toutes les communes, en dehors de quelques-unes situées autour de Libourne, ont un potentiel fiscal inférieur à 600 €/habitant et, dans une soixantaine d'entre elles, celui-ci ne dépasse pas 400 €/habitant. Le constat est le même dans le SCoT du Sud Gironde dans lequel 170 de ses 184 communes ont de faibles ressources fiscales, inférieures à 600 €/habitant. Malgré le poids important des taxes sur les propriétés non bâties appliquées aux exploitations agricoles et viticoles, ces territoires ruraux ont en commun un foncier moins valorisé, et d'être moins touristiques que les zones littorales. À ces différences de ressources correspondent aussi des besoins de financement différents. Les zones rurales ont moins à assumer des dépenses lourdes d'investissements et de fonctionnement pour des équipements structurants que les zones urbaines.

### Double richesse ou double pauvreté dans certains territoires girondins

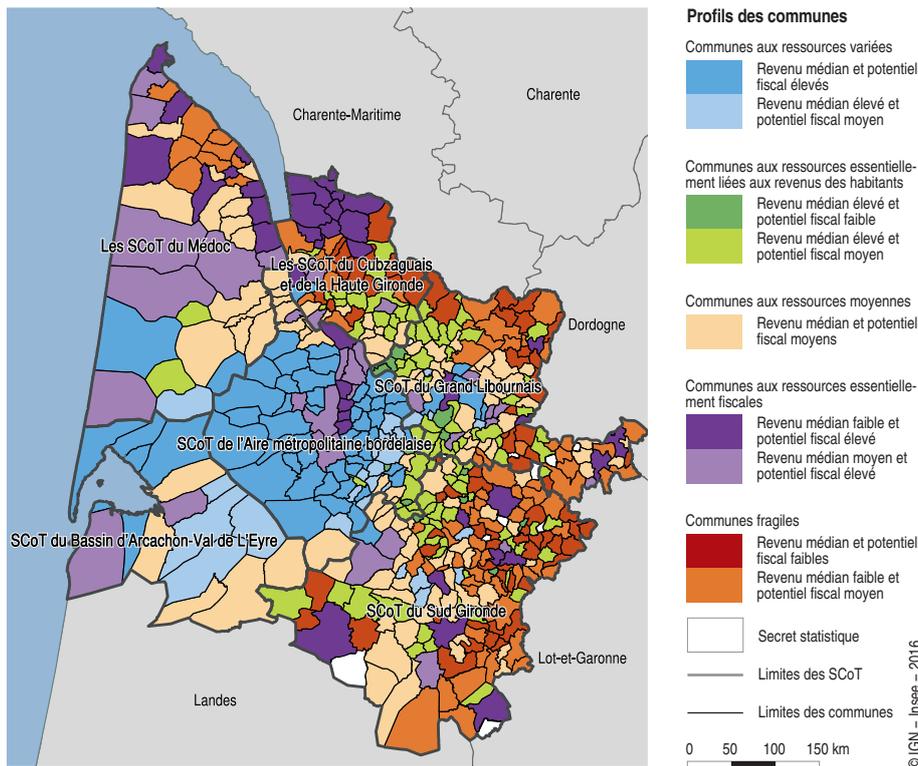
Selon le critère retenu, revenu disponible des ménages ou potentiel fiscal, un territoire peut apparaître comme plus ou moins riche, ou plus ou moins pauvre (*figure 3*). Le croisement de ces deux indicateurs donne une vision complémentaire aux potentialités de développement économique des territoires et détermine *a priori* les territoires les plus fragiles. Le développement d'un territoire est fondé à la fois sur sa capacité à attirer de nouveaux habitants « aisés » et sur son aptitude à redistribuer cette richesse sous forme de consommation courante pour stimuler l'économie locale. Cette attractivité dépend de l'existence d'équipements et de services nécessaires à la population. La mise en place de ces biens et services repose principalement sur les collectivités territoriales.

Un premier groupe de communes peut être qualifié de « doublement riches ». Elles se concentrent essentiellement dans le SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux (hormis en son centre et au nord), puis dans le prolongement sud-ouest de l'aire vers le bassin d'Arcachon.

Ces zones cumulent l'attractivité pour des ménages plutôt aisés ainsi qu'un potentiel fiscal fort, porté par la valeur du foncier notamment sur le bassin d'Arcachon ainsi que la présence de nombreuses entreprises sur le SCoT de l'aire métropolitaine.

### 3 Les ressources des communes : des situations très variées

Profil des communes girondines selon le type de ressources mobilisables pour leur développement



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnac-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012 ; DGCL, année fiscale 2012 ; DGFIP, recensement des éléments d'imposition année fiscale 2012

À l'opposé, certains territoires paraissent en difficulté, ne pouvant s'appuyer ni sur des revenus aisés des ménages résidents ni sur un potentiel fiscal élevé pour porter leur développement. Hormis quelques communes à la pointe du Médoc, ces communes se situent dans les zones les plus éloignées de

Bordeaux, aux frontières du département avec la Charente-Maritime, la Dordogne et le Lot-et-Garonne.

Pénalisés par l'éloignement de l'aire métropolitaine bordelaise, poumon économique du département, ces territoires sont sans doute considérés comme moins at-

tractifs par les entreprises comme par les ménages aisés.

### Richesse fiscale et richesse des ménages ne vont pas toujours de pair

L'effet de l'éloignement à la métropole se fait moins ressentir sur des communes qui ont un potentiel fiscal plutôt moyen voire faible mais sont habitées par des ménages disposant de revenus plus élevés. Ces communes se situent dans un grand arc sur toute la moitié est, au-delà du SCoT de l'aire métropolitaine, dans des communes des SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde, du Grand Libournais et du Sud Gironde.

Un dernier profil se dégage pour des communes localisées dans le centre de l'aire métropolitaine, à Bordeaux et sur sa rive droite, vers le nord de l'aire métropolitaine mais aussi sur le littoral et dans la zone du Blayais. Ces communes ont un potentiel fiscal plutôt élevé mais sont habitées par des ménages ayant un revenu médian inférieur à la médiane. Sur le littoral, essentiellement le littoral médocain, ce sont des communes au potentiel fiscal tiré vers le haut par le foncier et la présence de résidences secondaires en nombre alors que les revenus des résidents restent moyens. Dans la zone autour de Blaye, les communes ont un potentiel fiscal élevé lié pour l'essentiel à la présence de la centrale nucléaire et à ses retombées fiscales, mais les résidents ont, là aussi, des revenus modestes. Enfin sur la rive droite de Bordeaux, on trouve des poches de pauvreté qui font baisser le revenu médian, alors que, comme dans le reste du SCoT, le potentiel fiscal est élevé.

## Définitions

**SCoT - Schéma de cohérence territoriale :** c'est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement... Il en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux : plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans de déplacements urbains (PDU), et des PLU ou des cartes communales établis au niveau communal.

**Niveau de vie :** il est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC).

**Revenu disponible :** c'est le revenu pour consommer ou épargner. Il comprend :

- les revenus d'activité salariée ou non salariée ;
- les indemnités de chômage ;
- les retraites ou pensions ;
- les revenus du patrimoine (revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables par exemple et les revenus financiers non déclarés imputés -livrets exonérés, PEA, LEP, CEL, PEL, produits assurances vie) ;
- les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux, prestations logement).

Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs : impôts sur le revenu, taxe d'habitation, et les prélèvements sociaux.

**Unité de consommation :** c'est l'équivalent adulte. Par convention, il est calculé selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée. Le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

**Niveau de vie médian :** revenu qui partage la population en deux sous-ensembles : la moitié des personnes appartient à un ménage déclarant un revenu disponible par

unité de consommation inférieur et l'autre moitié un revenu disponible par unité de consommation supérieur.

**Potentiel fiscal :** le potentiel fiscal d'un territoire est défini par la somme que produiraient les taxes directes locales si l'on appliquait aux bases d'imposition de ces taxes le taux moyen national relatif à chacune de ces taxes. Au résultat obtenu, sont ajoutées certaines compensations attribuées au secteur communal. Le potentiel fiscal prend en compte la taxe sur la valeur ajoutée des entreprises et les taxes foncières des entreprises, ce qui va donner une indication des ressources apportées par l'appareil productif. La taxe d'habitation et la taxe foncière, également incluses dans le calcul vont indiquer la valorisation foncière du territoire observé.

Le potentiel fiscal permet de comparer des territoires entre eux en faisant abstraction des taux pratiqués par chacun d'eux. Il est utilisé pour comparer la richesse fiscale potentielle de différentes zones entre elles en s'affranchissant des choix politiques locaux.

# Territoires girondins : de multiples sources de richesse

Pour se développer, les territoires girondins disposent de plusieurs atouts : accueillir usines et bureaux, miser sur la venue de retraités ou de salariés travaillant ailleurs. Les retraites et pensions sont une source importante de richesse pour les parties littorales de la Gironde. Le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise se distingue à l'inverse par une contribution très importante des revenus d'activité élevés. Les autres territoires affichent des richesses plus modestes dépendant davantage de prestations sociales ou de revenus non salariaux liés à l'agriculture. Pour la plupart des territoires girondins, une part importante de la richesse provient de la captation de revenus salariaux. Le SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux est créateur de richesse, en partie conservée, mais très largement redistribuée sur les autres territoires. La richesse produite sur les territoires girondins est plutôt orientée vers la sphère présentielle, hormis dans les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde et dans la périphérie du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise, où le poids de la sphère productive est majoritaire.

Cédric Lacour, Insee

La richesse d'un territoire, appréhendée au travers du revenu disponible des ménages et du potentiel fiscal, trouve son origine dans de multiples sources selon la capacité du territoire à produire de la richesse et/ou à en capter du fait de son attractivité et son caractère résidentiel. En effet, un territoire créateur de richesse est aussi émetteur de richesse pour lui-même. Mais les salaires des navetteurs (actifs en emploi qui travaillent à l'extérieur de la zone où ils résident), les retraites, les diverses allocations, prestations

et minima sociaux, sont autant de revenus qui alimentent l'économie de ce territoire indépendamment de sa capacité productive. De ce fait, il est important d'appréhender l'aptitude d'un territoire à capter des ressources extérieures tout comme sa capacité à créer des richesses.

En 2012, en Aquitaine<sup>1</sup>, les pensions et retraites constituent une part importante des richesses, de l'ordre de 30 %. La Gironde, plus jeune, reste dans les tendances de la France métropolitaine, avec deux tiers du revenu dis-

ponible provenant des salaires et traitements et un quart des retraites et rentes (figure 4). Le SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux se démarque avec 70 % de ses richesses issues de l'activité salariale et 24 % des retraites et rentes. Ceci confirme son profil le plus jeune, actif et productif du département. Les autres territoires sont largement en retrait sur la part des salaires, à l'exception notable des SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde (liée à la présence de la centrale nucléaire).

## 4 Le poids des retraites est important dans la plupart des SCoT girondins

Revenu médian et décomposition du revenu dans les SCoT de Gironde en 2012

	Les SCoT du Médoc	SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre	SCoT du Grand Libournais	Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde	SCoT du Sud Gironde	SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise	...dont Bordeaux Métropole	...dont Hors Bordeaux Métropole	Gironde	Aquitaine	France métropolitaine
Revenu médian par unité de consommation (euros)	19 130	21 243	18 689	18 602	18 456	21 233	20 811	22 652	20 388	19 714	19 786
Part des salaires, traitements et indemnités chômage (%)	58,7	56,9	60,9	67,2	60,9	70,4	70,2	71,3	66,6	61,5	67,4
Part des revenus d'activités non salariées (%)	7,2	6,7	7,8	5,3	6,9	6,1	6,3	5,3	6,4	6,6	6,0
Part des pensions, retraites et rentes (%)	31,7	35,2	27,6	24,5	27,8	24,3	24,3	24,3	26,4	29,8	26,4
Part des revenus du patrimoine (%)	12,0	15,4	12,8	10,1	12,2	12,4	12,3	12,7	12,6	13,3	12,3
Part des prestations familiales (%)	2,2	1,6	2,3	2,7	2,5	1,8	1,8	1,9	2,0	1,9	2,2
Part des minima sociaux (%)	1,5	0,9	1,8	1,9	1,8	1,5	1,7	0,7	1,5	1,5	1,4
Part des prestations logement (%)	1,2	0,8	1,5	1,5	1,5	1,5	1,7	0,6	1,4	1,4	1,4
Part des impôts (%)	- 14,5	- 17,5	- 14,7	- 13,2	- 13,6	- 18,0	- 18,3	- 16,8	- 16,9	- 16,0	- 17,0

Lecture : En Gironde, le revenu médian s'élève à 20 388 €. Le revenu des ménages girondins provient à 66,6 % des salaires, traitements et indemnités chômage, à 6,4 % des revenus d'activités non salariées, à 26,4 % des pensions, retraites et rentes, etc. La part des impôts reversés par ces ménages s'élève à 16,9 % du revenu.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

<sup>1</sup> Dans cette étude qui a débuté en 2015, c'est-à-dire avant la date d'effet de la délimitation des 13 régions métropolitaines, les territoires girondins sont comparés à l'Aquitaine.

### Les retraites et pensions : vecteur majeur du développement des SCoT du littoral

Les territoires situés sur le littoral attirent une population de retraités et se distinguent par un niveau élevé de dépendance de leurs richesses aux retraites et pensions, de l'ordre de 32 % dans les SCoT du Médoc et jusqu'à 35 % dans le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, pour respectivement, 59 % et 57 % de revenus salariaux. En 2012, les 65 ans ou plus représentent environ 20 % de la population des SCoT du Médoc et 23 % de celle du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, contre 17 % en Gironde.

La présence de ces retraités constitue une ressource importante de développement local, les commerces et services pouvant s'appuyer sur leurs dépenses de consommation.

Cependant si les retraites sont un vecteur majeur de l'économie de ces zones, le profil des résidents, notamment âgés, diffère au regard de leurs niveaux de vie. Au-delà du revenu médian très élevé, la part des impôts atteint 17 % du total des revenus du SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, un niveau comparable à celui relevé dans l'aire métropolitaine de Bordeaux (18 %). Dans les SCoT du Médoc, l'impôt reversé se situe à 14 %, signe d'une richesse moindre.

Dans le SCoT du Bassin d'Arcachon, les revenus du patrimoine occupent aussi une place très importante. Leur part est de 15 % alors que dans les autres SCoT, elle oscille entre 10 % et 12 %.

### Forte captation de prestations sociales dans les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde, du Grand Libournais, et du Sud Gironde

Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde bénéficient plus que tous les autres de richesses issues des salaires et traitements et des revenus de la redistribution. La part des différentes prestations sociales y est aussi plus élevée, notamment les prestations familiales et les minima sociaux. En contrepartie, la contribution des revenus du patrimoine (10 %) et le niveau d'impôts (13 %) sont les plus faibles. Ce territoire est peuplé de ménages assez jeunes, actifs mais aux revenus plutôt modestes.

Les SCoT du Grand Libournais et du Sud Gironde bénéficient aussi davantage de transferts sociaux. Le Grand Libournais se démarque également par l'importance des revenus liés aux activités non salariées (8 % du revenu total), de même que les SCoT du Médoc (7 %). Ces revenus sont essentiellement liés aux activités de commerce, à l'agriculture et la viticulture très présentes dans ces deux territoires.

### Forte captation de salaires dans les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde et du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

La richesse d'un grand nombre de ces territoires dépend aussi significativement d'emplois et donc de salaires qui leur sont extérieurs (figure 5). On parle alors de salaires captés. Globalement, en dehors du SCoT

de l'aire métropolitaine bordelaise, les salaires captés par la plupart des territoires girondins représentent à peu près la moitié de l'ensemble de leurs revenus salariaux au lieu de résidence. Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde apparaissent comme ceux ayant la plus grande capacité à capter des revenus salariaux des autres territoires. La proportion de salaires captés atteint 60 % de leurs revenus salariaux. Pour chaque euro créé dans la zone puis évadé, ce sont 4,2 euros qui sont captés (figure 6). Bien qu'attirant une population plus âgée et plus aisée, le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre capte également beaucoup : 51 % de salaires issus de la captation et 3,5 euros par euro évadé, signe d'une attractivité prononcée auprès des actifs de la métropole bordelaise. Le SCoT du Grand Libournais apparaît en retrait avec moins de deux euros captés par euro évadé, mais le territoire compense avec un volume important de revenu produit et donc conservé. C'est le deuxième SCoT derrière celui de l'aire métropolitaine en volume de salaires créés sur le territoire. Il se distingue d'ailleurs avec près d'un tiers du revenu qui s'évade contre un quart ailleurs.

Les SCoT du Médoc ont quant à eux 26 % de leurs salaires créés qui s'évadent mais ceci cache d'importants flux internes. En effet, au sein de ce territoire, le SCoT du Médoc 2033 est plus pourvoyeur de richesse que le reste du territoire et le plus en relation avec l'aire métropolitaine

## 5 Salaires conservés et salaires provenant de l'aire métropolitaine constituent la plus grande partie du revenu des résidents des territoires girondins

Répartition de la masse salariale des résidents des territoires girondins par lieu de travail en 2012

Lieu de résidence	Lieu de travail							Masse salariale totale au lieu de résidence (%)	Masse salariale totale au lieu de résidence (milliers d'€)
	SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre	SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise	SCoT du Grand Libournais	SCoT du Sud Gironde	Les SCoT du Médoc	Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde	Hors de la Gironde		
SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre	49	38	0	0	1	0	12	100	1 067 988
SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise	1	86	1	1	1	0	10	100	8 784 281
SCoT du Grand Libournais	0	32	52	1	0	2	12	100	1 035 665
SCoT Sud Gironde	1	34	2	51	0	0	12	100	805 084
Les SCoT du Médoc	2	38	0	0	52	0	6	100	515 311
Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde	0	46	4	0	0	40	9	100	642 613
Masse salariale totale au lieu de travail (milliers d'€)	676 999	9 878 413	798 920	541 654	366 830	350 295	///	///	///

/// Absence de résultat due à la nature des choses

Lecture : 38 % des revenus salariaux des résidents du SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre proviennent du SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise.

Source : Insee, DADS 2012 fichier postes

## 6 La captation des salaires : un enjeu essentiel pour les territoires

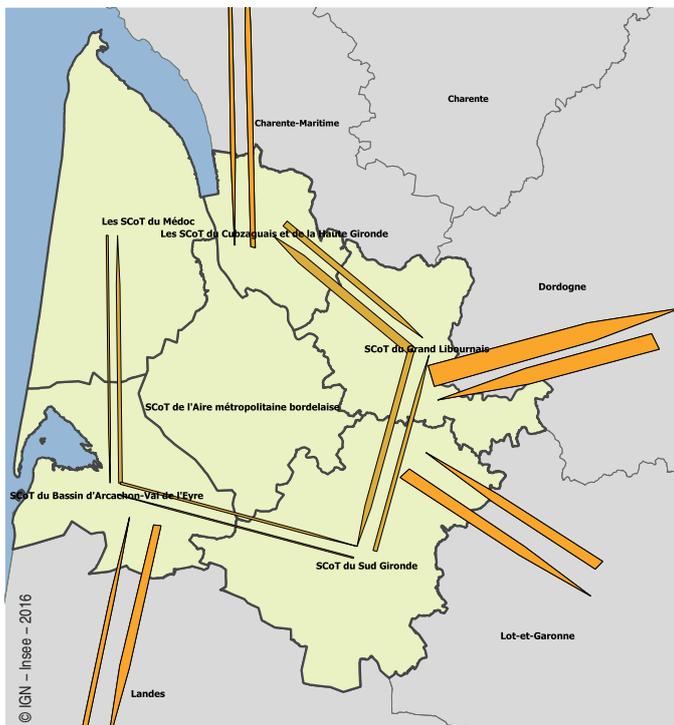
Les mouvements de salaires dans les territoires girondins en 2012

	SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre	SCoT du Grand Libournais	Les SCoT du Médoc	Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde	SCoT du Sud Gironde	SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise	...dont Bordeaux Métropole	...dont Hors Bordeaux Métropole	Gironde
Salaires conservés dans la zone (millions d'€)	519	540	270	258	407	7 561	5 787	342	11 572
Salaires évadés (millions d'€)	158	259	97	93	134	2 317	3 069	681	1 041
Part des salaires évadés sur les salaires au lieu de travail (%)	23	32	26	26	25	23	35	67	8
Salaires captés (millions d'€)	549	496	245	385	398	1 223	1 296	1 360	1 279
Part des salaires captés sur les salaires au lieu de résidence (%)	51	48	48	60	49	14	18	80	10
Solde salaires captés - salaires évadés (millions d'€)	391	237	148	292	264	- 1 094	- 1 773	679	238
Rapport salaires captés/ salaires évadés	3,5	1,9	2,5	4,2	3,0	0,5	0,4	2,0	1,2

Source : Insee, DADS 2012 fichier postes

## 7 Quelques transferts de revenus avec les territoires voisins

Flux salariaux des territoires girondins entre eux et flux entre territoires girondins et départements limitrophes (hors SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise) en 2012



Flux de salaires (en milliers d'€)

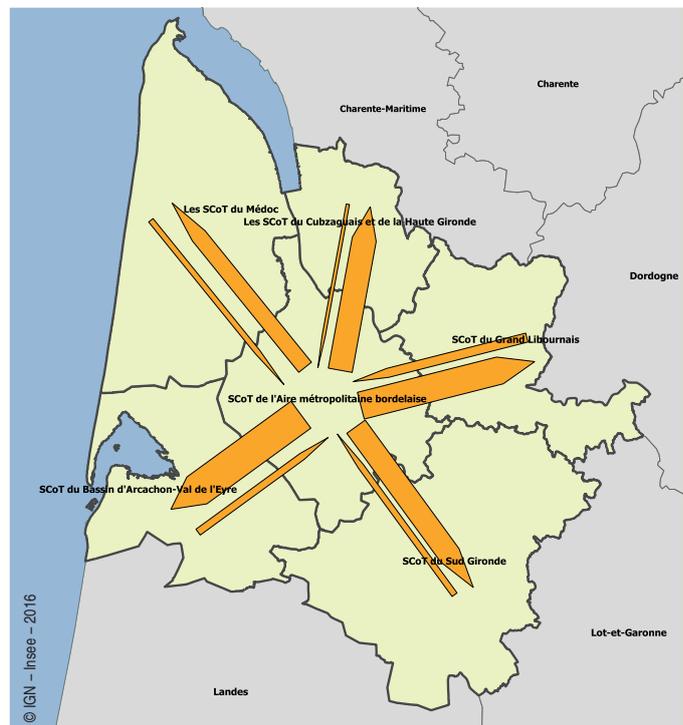


Lecture : 56 millions d'euros de salaire des résidents du département de la Dordogne proviennent du SCoT du Grand Libournais. 27 millions d'euros de salaire des résidents des SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde proviennent du SCoT du Grand Libournais.

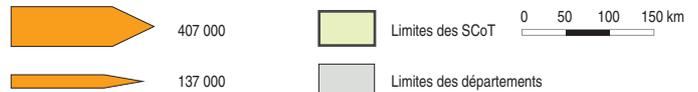
Source : Insee, DADS 2012 fichier postes

## 8 Les salaires perçus dans l'aire métropolitaine irriguent les autres territoires girondins

Flux salariaux entre le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise et les autres territoires girondins en 2012



Flux de salaires (en milliers d'€)



Lecture : 407 millions d'euros de salaire des résidents du SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre proviennent d'un emploi situé dans le SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise.

Source : Insee, DADS 2012 fichier postes

bordelaise. Il s'en évade une masse importante de salaires vers les deux autres SCoT du Médoc, surtout vers celui de la Pointe du Médoc.

S'il y a quelques flux de salaires entre SCoT voisins (Grand Libournais avec Cubzaguais et Haute Gironde, Médoc avec Arcachon) ou entre SCoT et départements voisins (Sud Gironde-Lot-et-Garonne et Grand Libournais-Dordogne notamment) (figure 7), la provenance des salaires des résidents des territoires se résume essentiellement au SCoT lui-même et à celui de l'aire métropolitaine de Bordeaux. La part des salaires provenant de cette dernière varie de 32 % pour le SCoT du Grand Libournais à 46 % pour les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde.

### Le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise, un carrefour de ressources pour les autres territoires

Le territoire du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise est le premier producteur de richesse pour les résidents girondins. Il concentre à lui seul près de 80 % de la masse salariale créée au lieu de travail, dans le département. Il est l'unique zone où les revenus salariaux évadés sont supérieurs aux revenus captés, la production y étant davantage concentrée que les lieux de résidence. Examiné en tant que lieu de résidence, il ne représente « plus » que 70 % de la masse salariale. Au total, plus de deux milliards d'euros de revenus d'activité salariée sont échangés entre les différents SCoT girondins, dont 94 % de flux orientés vers et depuis le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise (figure 8).

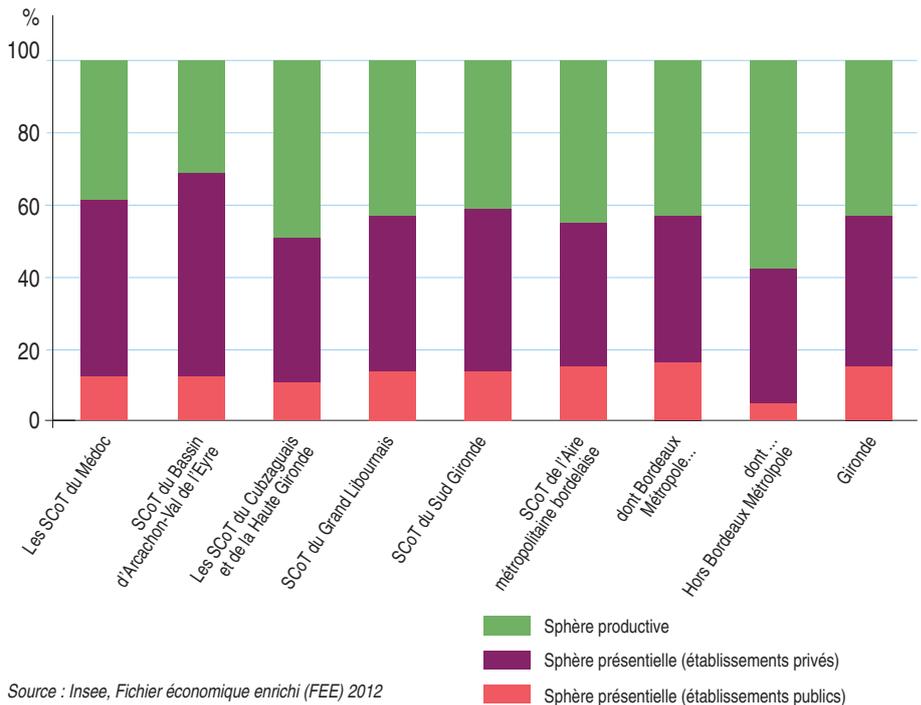
Au sein de ce SCoT, la répartition varie entre la métropole et le reste du SCoT (couronne). Bordeaux Métropole apparaît comme le territoire pourvoyeur de revenus (en volume) pour l'ensemble du département. La périphérie du SCoT est plus résidentielle, elle capte deux fois plus de revenus qu'il ne s'en évade.

Cependant, une part importante de leurs salaires versés sort des deux zones : 35 % des revenus salariaux de Bordeaux Métropole (soit un volume sans commune mesure avec le reste du département) et 67 % du revenu de la couronne. Les revenus conservés dans la couronne sont très faibles et confirment la position de carrefour de cette zone.

Sur l'ensemble de l'aire métropolitaine de Bordeaux, 14 % des revenus salariaux proviennent de l'extérieur. Mais pour la seule couronne autour de Bordeaux Métropole, cette part s'établit à 80 %. Ces chiffres traduisent des phénomènes de périurbanisation : des navetteurs travaillant dans la couronne, d'autres travaillant dans la couronne résident dans les autres SCoT

### 9 La sphère présentielle majoritaire dans la plupart des territoires

Répartition de la richesse créée dans les SCoT par sphère d'activité en 2012



Source : Insee, Fichier économique enrichi (FEE) 2012

girondins. Dans le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise tout comme en Gironde, la richesse produite (définitions) est plutôt orientée vers la sphère présentielle (55 % des richesses créées) (figure 9). Le secteur productif y est très présent mais concurrencé par les activités liées au commerce et au tourisme. Cependant, les secteurs productif et présentiel ne sont pas répartis de manière homogène sur l'ensemble de ce territoire. Si la sphère productive représente 44 % des richesses créées dans Bordeaux Métropole, centre du SCoT, elle pèse pour 56 % dans la périphérie de la zone. Cette différence vient confirmer une tendance à la déconcentration des activités productives, notamment les plus consommatrices d'espace (transport et entreposage par exemple), du centre vers la périphérie.

### Les SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et du Médoc : une richesse issue du présentiel

Les SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et du Médoc, partie littorale, ont en commun d'être ceux où la sphère présentielle, orientée vers la satisfaction des besoins locaux, contribue très fortement à la richesse créée par les établissements. Dans le SCoT du Bassin d'Arcachon, son poids s'élève à 69 % et dans ceux du Médoc à 62 %. Le secteur présentiel est particulièrement présent sur le littoral médocain puisque dans la partie intérieure de ce territoire, la part du secteur est moindre (53 %). L'importance du tourisme et la forte présence des seniors expliquent en grande par-

tie la part élevée de la sphère présentielle dans ces zones littorales.

Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde confirment un profil productif fort. La part de la sphère productive est parmi les plus élevées de Gironde (48 % des richesses créées). Le SCoT de la Haute Gironde accentue le profil productif de la zone. Il est le seul SCoT girondin où la sphère productive est majoritaire dans le total des richesses créées.

Enfin le SCoT du Grand Libournais et celui du Sud Gironde ont des profils similaires avec une part majoritaire de la sphère présentielle, proche de 60 %. Autre caractéristique commune à ces deux territoires, la sphère publique présentielle y est plus présente qu'au niveau départemental : 17 % des richesses créées contre 15 % en Gironde.

### Définitions

La richesse dégagée par les établissements est issue de la valeur ajoutée des entreprises et elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Lorsque l'entreprise est non marchande, la richesse dégagée est assimilée aux rémunérations versées. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la richesse dégagée est égale à la valeur ajoutée de l'entreprise. Pour les entreprises multi-établissements, la richesse dégagée correspond à la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements.

# Territoires girondins : trois profils de développement local

L'analyse de la richesse des territoires de SCoT girondins et de ce qui la compose dessine trois profils assez marqués de développement. Le SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux est un territoire au profil métropolitain. Il est avant tout le créateur de richesse pour l'ensemble des territoires. Sa croissance démographique est la plus faible du département. Sur la partie atlantique du département, le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et ceux du Médoc ont un profil résidentiel-touristique. Leur économie est fortement tournée vers une sphère présente dopée par le tourisme et la présence des seniors. Les trois autres territoires ont un profil plus mixte : rural et productif mais aussi résidentiel. Ils abritent des populations aux revenus plus faibles intégrant une part importante de prestations sociales et sont plus ou moins attractifs. Leurs dynamiques démographique et économique sont très différentes d'un territoire à l'autre.

Cédric Lacour, Insee

## Un profil métropolitain combinant forte concentration de valeur ajoutée créée, et revenus et ressources fiscales élevés

Le SCoT de l'aire métropolitaine de Bordeaux a un profil conforme aux autres territoires hébergeant les grandes métropoles françaises. Il est le principal acteur de la création de richesse et aussi le principal « redistributeur » de revenus sur les autres territoires girondins. C'est le seul à compter plus d'emplois que d'actifs occupés résidents.

Il concentre 62 % de la population du département, 71 % de ses emplois et plus encore en matière de richesse dégagée (79 %). Il héberge des activités à forte valeur ajoutée (gestion, conception, recherche, activités informatiques...) mais aussi des activités spécifiques de production liées à la filière aéronautique et spatiale, faisant appel à une main-d'œuvre très qualifiée. Sur son territoire, 62 % des actifs résidents ont le niveau Bac ou plus contre 55 % en Gironde. La proportion de cadres et de professions intermédiaires y est également plus importante que sur le reste du département.

Le niveau de vie médian y est élevé, avec une part importante des salaires et du niveau d'impôts dans le revenu des ménages. Le potentiel fiscal est aussi très haut avec une forte contribution de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Ceci est en lien direct avec une importante richesse dégagée par les établissements, orientée un peu plus vers la sphère productive.

Entre 2007 et 2012, malgré la crise, le nombre d'emplois (actifs occupés) augmente de 5 % comme en Gironde. Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise, ainsi que des cadres et professions intellectuelles supérieures s'accroît fortement (respectivement + 11 % et + 15 %).

Depuis 1999, la croissance démographique de la zone est cependant la plus faible du département. Plus récemment, entre 2007 et 2012, elle est de + 0,8 % en moyenne par an contre + 1,03 % pour l'ensemble du départe-

tement et ralentit par rapport à la période précédente (+ 0,94 % par an entre 1999 et 2007). À l'horizon 2030, elle serait toujours la plus faible (+ 0,54 % contre + 1,07 % pour le reste du département).

Bordeaux Métropole, centre du SCoT, se caractérise par son attractivité auprès des populations jeunes. Pour autant, le solde migratoire est très bas dans son ensemble (+ 0,17 % par an). Les étudiants ou jeunes en premier emploi arrivent mais les jeunes ménages partent, notamment vers la couronne. Au final, s'il n'y avait aucun échange migratoire, et du fait qu'il y a plus de décès que de naissances, dès 2030, le SCoT serait plus âgé que celui du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre. Dans l'ensemble, la dynamique démographique ralentit dans le centre de l'aire métropolitaine (+ 0,65 % de variation de population par an entre 2007 et 2012), à l'inverse de la couronne (+ 1,45 % par an et en accélération par rapport à la période précédente).

Des inégalités de revenus sont également observées avec des revenus médians plus élevés dans la couronne que dans la métropole (existence de poches de pauvreté dans Bordeaux Métropole). À l'inverse, le potentiel fiscal est plus faible dans la couronne.

Au niveau économique enfin, le dynamisme est plus important dans la couronne. L'augmentation du nombre d'emplois (+ 13 %) y est bien plus élevée que dans la métropole (+ 4 %) sur la période 2007-2012.

## SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et SCoT du Médoc : leur profil résidentiel-touristique booste leur économie

Les deux zones situées à proximité du littoral, le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et ceux du Médoc bénéficient d'un fort développement des activités résidentielles, stimulé par d'importantes capacités d'accueil touristiques et leurs attraits naturels. Sur le littoral médocain,

près d'un emploi sur trois est lié à la présence de touristes qui génère 31 % de la richesse dégagée de ce territoire. Côté Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, les proportions avoisinent les 10 %. La zone touristique du bassin d'Arcachon est la première destination touristique du département.

Ces deux territoires tirent leurs ressources des dépenses des touristes mais aussi de revenus de transferts (pensions et retraites). La part des revenus salariaux y est plutôt faible (un peu plus de 50 % des revenus des ménages) mais ils attirent aussi des populations plutôt aisées, notamment des cadres, qui travaillent dans le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise. L'économie est logiquement très orientée vers la sphère présente. Celle-ci représente 69 % de la richesse créée pour le SCoT du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre, 62 % pour les SCoT médocains. Ces proportions sont en constante augmentation.

Le potentiel fiscal y est très élevé du fait des taxes d'habitation et foncières qui s'appliquent sur de nombreuses résidences secondaires.

Ces types de territoires se caractérisent en général par des revenus assez moyens mais le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre se distingue par un revenu médian élevé, le deuxième après l'aire métropolitaine hors Bordeaux métropole. Ce haut niveau de vie se confirme par une part importante des revenus du patrimoine et des impôts.

Entre 2007 et 2012, les dynamiques démographiques de ces deux territoires sont légèrement différentes. Les territoires médocains semblent constituer un avant-poste de l'extension urbaine. L'attractivité résidentielle commence à se faire sentir dans le SCoT du Médoc 2033 plus proche de l'aire métropolitaine bordelaise. *A contrario*, l'attractivité du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre semble s'essouffler.

La croissance de la population du SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (+ 1,74 % entre 2007 et 2012) supérieure au niveau de

la Gironde hors aire métropolitaine, tend à ralentir. Celle-ci est liée exclusivement aux migrations. Or l'attractivité de la zone diminue depuis 2007. Le SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre se caractérise aussi de plus en plus par un vieillissement très avancé : en 2012, plus d'une personne sur trois est retraitée. Les échanges migratoires accentuent ce vieillissement : avec les migrations, l'âge moyen progresserait de 5,5 ans entre 2007 et 2030. Sans migration, il progresserait de 2,9 ans.

Les SCoT du Médoc sont des territoires très peu peuplés, mais en forte croissance (+ 1,59 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2012). Cet essor est dû également et avant tout à un fort excédent migratoire (avec l'arrivée de cadres et professions intermédiaires notamment). Pour autant, la zone en particulier au nord et sur le littoral est aussi marquée par un vieillissement déjà avancé (un habitant sur cinq a 65 ans ou plus en 2012) qui va s'accroître.

Mais le SCoT Médoc 2033 présente quelques différences vis-à-vis des zones du littoral et de la Pointe du Médoc. Sa croissance démographique est un peu moins rapide (+1,40 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2012) mais son vieillissement est moins avancé du fait d'une arrivée récente de familles (cadres et professions intermédiaires) qui rajeunissent la population et accroissent le niveau de vie moyen. Les transferts de salaires entre les différents SCoT confirment que le SCoT Médoc 2033 est le plus en relation avec l'aire métropolitaine de Bordeaux alors que les deux autres territoires médocains, surtout la Pointe du Médoc, échangent beaucoup avec ce SCoT Médoc 2033. Près d'un tiers des salaires des résidents de la Pointe du Médoc viennent du SCoT Médoc 2033.

### SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde, du Grand Libournais et du Sud Gironde : un profil orienté vers les activités agricoles et productives

Globalement, ces trois territoires regroupent 24 % de la population girondine mais une part plus faible de l'emploi (18 %) et de la richesse dégagée (13 %).

Ces territoires captent des revenus plutôt moyens composés d'une part importante de prestations sociales (minima sociaux, prestations familiales, allocations logement). Ils ont des profils plus ouvriers avec une main-d'œuvre moins qualifiée répondant aux besoins d'un appareil productif à moindre valeur ajoutée. Leur potentiel fiscal est parmi les plus bas.

La part des salaires dans les revenus est importante surtout dans les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde. Elle

est plus faible dans le SCoT du Grand Libournais et celui du Sud Gironde qui se distinguent par une proportion plus élevée de revenus non salariaux (agriculture) et par davantage de revenus issus des pensions et retraites. La sphère publique y est aussi très présente (les centres hospitaliers sont les principaux employeurs de ces zones).

Dans le territoire du Cubzaguais-Haute Gironde, la part de la sphère productive dans la richesse créée est l'une des plus importantes. Ceci est notamment lié à la présence de la centrale nucléaire de Blaye mais aussi d'industries manufacturières.

Ces territoires ne connaissent pourtant pas les mêmes dynamiques démographique et économique.

Le SCoT du Grand Libournais affiche la croissance démographique la moins rapide (en dessous de la moyenne de la Gironde hors aire métropolitaine) due à une très faible attractivité résidentielle. Il enregistre également la plus faible augmentation (+ 0,4 %) de l'emploi entre 2007 et 2012. Les activités traditionnelles, au premier rang desquelles l'agriculture, perdent des emplois (- 7,2 % dans l'agriculture et - 12,3 % dans l'industrie) et le secteur présentiel, bien qu'en augmentation, n'assure pas la relève (+ 6 % d'augmentation du nombre d'emplois du secteur tertiaire contre + 9 % en Gironde hors aire métropolitaine).

C'est la zone qui capte le moins de revenus salariaux et échange le moins avec l'aire métropolitaine de Bordeaux. En revanche, une partie de sa richesse provient d'actifs travaillant en Dordogne. Le SCoT est cependant le deuxième territoire en Gironde créateur de richesse dont près d'un tiers est captée par les autres territoires.

Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde sont à l'inverse très attractifs. Cette attractivité est plutôt récente et se mesure par une très forte croissance démographique (+ 1,8 % par an en moyenne entre 2007 et 2012 contre + 1,3 % entre 1999 et 2007), portée par l'arrivée de jeunes plus diplômés et plus souvent actifs. Cette arrivée de jeunes ménages participe à l'excédent naturel (+ 0,35 % par an).

Le développement économique est également relativement important sur ce territoire. L'emploi augmente de 6 % entre 2007 et 2012 contre + 5 % pour l'ensemble de la Gironde malgré un fort chômage chez les actifs plus âgés, souvent ouvriers, qui pose les enjeux de la reconversion pour ces populations.

Ces « performances » démographiques et économiques globalement favorables sont en partie dues à l'extension urbaine de la métropole bordelaise dont bénéficie sur-

tout le SCoT du Cubzaguais où la croissance de l'emploi est liée au développement de l'emploi résidentiel.

En légère décélération depuis 2007, le SCoT du Sud Gironde connaît une attractivité démographique un peu moins importante que celle des SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde. L'emploi y augmente de 4 % entre 2007 et 2012, les baisses enregistrées dans l'industrie et l'agriculture étant compensées par le développement de l'emploi résidentiel. ■

## La richesse d'un territoire

La richesse d'un territoire est essentielle pour le développement économique local.

Les travaux réalisés par l'économiste Laurent Davezies démontrent que les mécanismes du développement territorial répondent à des logiques radicalement différentes de celles du développement macroéconomique. Alors qu'à l'échelle des pays, la variable clef du développement demeure le PIB (produit intérieur brut), c'est-à-dire la création de richesses, au niveau local, c'est la richesse (le revenu) qui demeure la pierre angulaire. Les territoires les plus riches ne sont plus forcément les plus productifs.

La richesse renvoie en réalité à différentes dimensions. Un territoire peut être riche de son attractivité et de sa capacité à capter des revenus extérieurs (revenus salariaux, revenus de transferts, tourisme...). Ses richesses naturelles, sa qualité de vie ou sa situation géographique en font un lieu de résidence prisé et valorisent le foncier. Ainsi, les ménages qui y résident ont des niveaux de vie qui leur permettent de consommer et de stimuler l'économie locale. De même, les collectivités locales peuvent collecter des ressources fiscales pour alimenter un budget et pour financer des services ou des projets.

Un territoire peut être riche aussi des activités productives qui s'y déroulent et de la valeur ajoutée créée.

Ces approches ne vont pas forcément de pair. Tous les territoires ne disposent pas du même niveau de richesse pour leur développement, ni des mêmes types de ressources.

L'enjeu du développement local reposerait donc sur un triptyque en interrelation, à savoir : créer des richesses, capter des richesses mais aussi faire circuler ces richesses dans le territoire.

Pour évaluer les richesses d'un territoire, il convient donc de mettre en regard valeur ajoutée créée par son activité économique et revenus dont disposent les femmes et les hommes qui y résident (revenu disponible médian) et les collectivités territoriales (potentiel fiscal).

## Le zonage en SCoT

Cette étude s'appuie essentiellement sur le zonage en SCoT (Schéma de cohérence territoriale). La Gironde compte 9 SCoT mais certains sont de très petite taille, surtout en comparaison du SCoT de l'Aire métropolitaine de Bordeaux. Pour faciliter l'analyse et fiabiliser les résultats de la présente étude, certains de ces SCoT de petite taille sont regroupés : les 3 SCoT de la zone du Médoc ont ainsi été rassemblés au sein d'une zone Médoc et les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde ont également été associés.

### Les SCoT de Gironde et leur population en 2012

	Population 2012	Part (%)
Les SCoT du Médoc	72 480	5
<i>SCoT des Lacs Médocains</i>	10 080	1
<i>SCoT de la pointe du Médoc</i>	14 770	1
<i>SCoT du Médoc 2033</i>	47 630	3
Les SCoT du Cubzaguais et de la Haute Gironde	85 960	6
<i>SCoT du Cubzaguais</i>	22 720	2
<i>SCoT de la Haute Gironde</i>	63 240	4
SCoT du Sud Gironde	120 550	8
SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre	141 430	10
SCoT du Grand Libournais	149 870	10
SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise	913 370	62
<b>Total Gironde</b>	<b>1 483 660</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2012

**Coordination**

Direction régionale de l'Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

**Contribution**

Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde  
(DDTM 33)

**Directrice de la publication**

Fabienne Le Hellaye

**Rédacteur en chef**

Jean Sebban

**Auteurs**

Cédric Lacour (Insee)  
Nadia Wojciechowski (Insee)  
Carole Pourchez (DDTM 33)  
Cédric Diener (DDTM 33)

**Mise en page**

Fidesio

**Secrétariat de rédaction**

Mireille Dalla-Longa

**Bureau de presse**

Michèle Charpentier  
05 57 95 03 89 / 06 73 64 22 91

# Insee Dossier

## De quoi vivent les territoires girondins ?

Les territoires sont des lieux de création de richesse mais également de redistribution de la richesse produite. La présente étude cherche à mesurer « la richesse économique » des territoires girondins en quantifiant les principaux flux monétaires les irriguant : les revenus des ménages actifs ou inactifs, les prestations sociales, la richesse dégagée par le système productif local, le produit fiscal des collectivités locales...

À cet égard, l'étude présente la diversité des revenus captés par les territoires girondins et dégage la spécificité de chacun.

Dossier n°2  
Juillet 2016

ISSN : en cours

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes  
5 rue Sainte-Catherine  
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

**Directrice de la publication :**

Fabienne Le Hellaye

**Rédacteur en chef :**

Jean Sebban

**Composition :**

Fidesio

© Insee 2016

